

Décision n°20251125 du 25 novembre 2025 portant délégation de signature à monsieur David MARTINEZ

Publié le 25 novembre 2025, Mis à jour le 25 novembre 2025

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des oeuvres universitaires ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;
;
Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;
Vu le décret du 10 février 2024 portant nomination de madame Bénédicte DURAND à la présidence du Centre national des oeuvres universitaires à compter du 15 février 2024 ;
Vu le contrat à durée déterminée n° 2025/9 du 1er juin 2025 recrutant monsieur David MARTINEZ en qualité de chargé de mission, notamment pour la coordination du comité de pilotage des 70 ans et la gestion des déplacements et événements impliquant la présidente, relevant de la catégorie A, au Centre national des oeuvres universitaires et scolaires.

DÉCIDE,

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur David MARTINEZ, en qualité de chargé de mission du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, à effet de signer les actes nécessaires à l'organisation de l'exposition des oeuvres de Yan Pei-Ming à la galerie d'art du Crous de Paris pour les 70 ans des Crous.

Article 2

La période mentionnée à l'article 1 de la décision n°20250617 du 17 juin 2025 portant délégation à Monsieur David MARTINEZ est prolongée jusqu'au 15 décembre 2025 inclus.

Fait à Vanves,

Le 25 novembre 2025

La Présidente du CNOUS

Bénédicte DURAND